

Un programme de valorisation et développement

« Derrière l'acronyme "Leader", qui signifie "Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale", se cache un programme européen qui soutient des territoires ruraux, porteurs d'une véritable stratégie de développement. »

Philippe Lacoste est président du GAL Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, co-président du pays bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre. Il ajoute « Le programme "Leader" est un véritable levier au service d'un développement équilibré, harmonieux et durable de notre territoire et j'espère que vous en profiterez pleinement. »

La candidature du "Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre" a été

retenue, ce qui permet à son territoire de bénéficier d'une enveloppe de 1.550.000 € pour soutenir des projets publics ou privés s'inscrivant dans un triple objectif : Accompagner un accueil durable des populations en anticipant et adaptant l'offre de service au public et en favorisant l'accès aux services de base. En animant le territoire et en mutualisant les compétences. Enfin, en fédérant le territoire autour d'un projet de développement culturel. Deuxième objectif, valoriser et préserver la qualité du patrimoine naturel. Préserver le patrimoine naturel et entretenir et gérer le patrimoine environnemental.

Accompagner la préservation d'une identité locale par l'intégration paysagère. Et enfin, le troisième objectif est de développer les filières touristiques et économiques responsables, de structurer une offre globale en écotourisme, de soutenir l'économie locale liée à la saisonnalité et de développer la filière de l'agriculture biologique et de circuit court.

D'une durée de 5 ans (2009-2013), ce programme est destiné à cofinancer principalement des dépenses immatérielles (études, formation, communication, ingénierie...) ainsi que des petits investissements très innovants. Ajouté aux financements publics nationaux, en contrepartie desquels il intervient, ce programme devrait permettre de soutenir plus d'une cinquantaine de projets, publics et privés. Pour les

personnes porteuses d'un projet susceptible d'entrer dans les objectifs de ce programme, il faut prendre contact avec l'équipe en charge du Leader. Attention, les projets doivent obligatoirement obtenir d'autres financements publics (État, Région, Départements, communes...) [N.S.]

**Rens. Programme Leader, 20,
route de Suzon à Bellin-Béliet -
leaderbassindarcachon@valdeleyre.fr
www.leader-paysbarval.com**



Le programme Delta : "Biodiversité végétale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre - Amélioration des connaissances, expérimentation et gestion des milieux ouverts, mise en réseau des sites naturels, et sensibilisation du grand public" est l'un des projets ayant bénéficié du programme Leader.